

LE RGPD EXPLIQUE AU SALARIE

Code produit : ERGPD / Version : v1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux de la protection des données personnelles ainsi que les risques liés aux libertés et à la vie privée
- Intégrer les impacts du RGPD dans son activité
- Mettre en place les bonnes pratiques de traitement des données personnelles

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Salariés d'entreprises, d'organismes publics, d'associations, de sous-traitants

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 3 heures 30 d'assiduité. À distance code à accès illimité pendant 30 jours

Type : E-learning

Assistance technique et pédagogique : Chaque participant recevra, en même temps que sa convocation, des liens et codes d'accès à notre plateforme sécurisée dédiée. Il pourra s'il le souhaite tester et contacter au besoin notre support pour l'utilisation des outils.

Le bénéficiaire dispose également d'une assistance pédagogique de la part de l'intervenant identifié dans tout le déroulement du parcours de formation.

Méthodes et moyens pédagogiques : Parcours interactif (questions, sons, vidéos, illustrations 2D - 3D), Évaluation formative par des mises en situation pour évaluer les acquis en cours de formation, Tutorat individuel,

Validation des acquis : QCM, tests

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- **Le champ d'application du RGPD**
- Qu'est-ce que le RGPD ?
- L'objectif du RGPD
- Qui est concerné par le RGPD ?
- La conformité au RGPD
- Les opportunités du RGPD

- **Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?**
- Dans quel cas s'applique le RGPD ?
- Les données personnelles
- Les données personnelles à accès direct
- Les données personnelles à accès indirect
- Les données personnelles sensibles

- **Le rôle du salarié dans le traitement des données**
- Les données personnelles dans votre activité
- Quel est votre rôle dans le RGPD ?
- Le responsable des traitements
- Data Protection Officer

- **Les bonnes pratiques au quotidien**
- Bonne pratique n°1 : la confidentialité
- Bonne pratique n°2 : le mot de passe
- Bonne pratique n°3 : les outils informatiques
- Bonne pratique n°4 : la boîte mail
- Bonne pratique n°5 : la conservation des données

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.